

1 Plan de plafond réfléché - Ouvrages de démolition
 Echelle : 1:100

Légende - Plafond réfléché - Ouvrages de démolition :

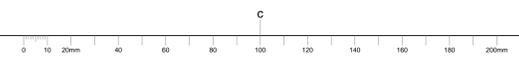
- Conservier la cloison existante.
- - - - - Enlever la cloison vitrée et toutes les pièces composantes et connexes et s'en débarrasser.
- Conservier la porte existante ainsi que son bâti et la quincaillerie et les pièces composantes connexes et existantes.
- Enlever les portes doubles, leur bâti ainsi que la quincaillerie et les pièces composantes existantes et connexes et s'en débarrasser.
- Enlever la cloison suspendue et existante en gypse et l'ouvrage connexe d'ossature et s'en débarrasser.
- ⊙ Conservier le projecteur encastré existant et qui pointe vers le bas. Se reporter aux dessins d'électricité.
- ⊙ Enlever le projecteur encastré existant et qui pointe vers le bas et s'en débarrasser. Se reporter aux dessins d'électricité.
- Conservier les installations existantes d'éclairage et de montage en surface et sur rail(s). Se reporter aux dessins d'électricité.
- Enlever les installations existantes d'éclairage et de montage en surface et sur rail(s) et s'en débarrasser. Se reporter aux dessins d'électricité.
- L'Entrepreneur devra prévoir des palissades de protection contre la poussière et ce, à l'emplacement des cloisons existantes de corridor qui se doivent d'être démolies.

Notes de dessin - Ouvrages de démolition - Plafond(s) réfléché(s) :

1. Enlever l'ossature à montants et le tableau de courant existants et ce, une fois terminés les travaux de déplacement des installations de courant. Se reporter aux dessins d'électricité.
2. Démolir l'ossature à montants et l'armoire à boyau d'incendie existantes et ce, une fois terminés les travaux de déplacement des ouvrages de mécanique. Se reporter aux dessins de mécanique.
3. L'entrepreneur devra enlever l'ouvrage existant de contreventement structurel à l'emplacement de la cloison vitrée et s'en débarrasser. Tout au long du projet, l'entrepreneur devra prendre les mesures qui s'imposent pour protéger le plafond existant et gréné en plâtre et à lattes dans le corridor.
4. Conservier les poutres structurales et existantes en 1 et ce, contre la sous-face de la dalle de plafond. La présentation ici est à titre informatif seulement.
5. Conservier la poutre existante et surbaissée en béton. La présentation ici est à titre informatif seulement.
6. L'entrepreneur devra démolir une portion de la cloison suspendue et existante en gypse. Se reporter au plan de plafond réfléché du dessin 1006.

Plafond réfléché - Ouvrages de démolition - Notes générales :

1. Se reporter aux dessins de mécanique, d'électricité et de charpente afin de retrouver la portée des ouvrages de démolition.
2. À moins d'indications contraires, conserver toutes les cloisons existantes ainsi que les assemblages de portes et de fenêtres latérales et ainsi de suite.
3. Couper, capuchonner et ignifuger les canalisations de plomberie et ce, à fleur de la dalle en béton. Se reporter aux dessins de mécanique.



Public Works and Government Services Canada / Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Canada

LWG
 ARCHITECTURAL INTERIORS
 211-2141, prom. Thurston Ottawa (Ontario) K1G 6C9
 T 613-739-5699 F 613-739-3865
 info@LWG-ai.com LWG-ai.com

Ne pas utiliser le présent dessin à des fins de construction tant et aussi longtemps qu'il ne sera pas signé par le Représentant du Ministère.

Plan clé

Le nord du projet

ARIDO
 Dany Gauthier
 Architecte

révisions	description	date
01	Document de soumission	2016-10-20

project / projet

Édifice CD Howe, au niveau commercial C3 - Aménagement des locaux CIC
 235, rue Queen, Ottawa (Ontario)

drawing / dessin

Plan de plafond réfléché - Ouvrages de démolition

Echelle : Selon les indications

Designed By / Conçu par	LC
Date	2015-09-02
Drawn By / Dessiné par	BM
Date	2015-09-02
Reviewed By / Examiné par	BW
Date	2015-09-02
Approved By / Approuvé par	
Date	
Tender / Soumission	IB
Project Manager / Administrateur de projets	
Project no. / N° du projet	
	R.068270.006
Drawing no. / N° du dessin	ID03